

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANS-IVORY »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
VRIDI CITE, Lot 674, Ilot 152

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANS-IVORY »

Objet :

- LOGISTIQUE ET TRANSPORT
- TRANSACTION COMMERCIALE
- IMPORT EXPORT
- NÉGOCE DE PRODUITS AGRICOLES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
VRIDI CITE, Lot 674, Ilot 152

Dirigeant(s) M ISTANBOULI GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01109 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13419/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

